Insee
Mesurer pour comprendre

Les données sensibles : enjeux, questionnements, pratiques

Pourquoi une session sur les données sensibles ?

Parce que ces données méritent une attention particulière

Parce qu'elles conduisent à des défis méthodologiques liés aux enjeux déontologiques ou éthiques, à différents niveaux de la chaîne de traitement

- Collecte
- Traitement et protection des données
- Analyse et diffusion

Parce que la notion est multi-dimensionnelle, à géométrie variable, dépendante du contexte (national, historique, culturel, actualité…) et mérite d'être précisée pour

- Bien savoir de quoi on parle et faciliter les échanges entre les différents acteurs
- Construire les solutions adaptées aux différents enjeux

Parce que sur de tels sujets les partages de points de vue, d'expériences, de questionnements issus d'horizons divers permettent de progresser.

Pour partager les points de vue…

Olivier Lefebvre (Insee)

Eric Rancourt (Statistique Canada)

Albane Gourdol (INED)

Samuel Givois (SSM Sécurité Intérieure)

Kévin Milin (Insee)

Comment définir les données sensibles ?

Pour les données à caractère personnel, il existe une approche juridique, au sens du règlement général pour la **protection** des données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés, qui repose sur les thèmes abordés : santé, religion, opinions politiques, orientation sexuelle …

Mais au-delà de cette liste, le responsable du traitement, en lien avec les autres parties prenantes (utilisateurs, CNIS, représentants des personnes concernées) peut considérer que des données non sensibles au sens du RGPD (données de revenus par exemple) méritent également une attention particulière en matière de protection.

Une donnée sensible peut également l'être parce qu'elle touche à **l'intime** (avec qui on vit, par exemple) ou à des **choses difficiles à évoquer** (ruptures, événements difficiles ou illicites, mauvais traitements…) ; il faut alors se poser la question de ce que l'on peut collecter, comment on peut le collecter, et intégrer cette dimension dès le protocole de collecte.

Il y a aussi des sujets sensibles, car se prêtant à **polémique**, parfois uniquement en fonction du contexte économique, social ou politique du moment. Cela peut rendre les choses difficiles en collecte mais aussi au stade de la diffusion : comment limiter le risque de mauvaise interprétation ?

Ce que dit le RGPD (1/2)

Extrait de l'article 5

Les données à caractère personnel doivent être:

a) **traitées de manière licite, loyale et transparente** au regard de la personne concernée (licéité, loyauté, transparence);

b) collectées pour des **finalités déterminées, explicites et légitimes**, et ne pas être traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités; le traitement ultérieur à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques n'est pas considéré, conformément à l'article 89, paragraphe 1, comme incompatible avec les finalités initiales (limitation des finalités);

c) **adéquates, pertinentes et limitées** à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (minimisation des données);

Ce que dit le RGPD (2/2)

L'article 9 est relatif aux traitements portant sur des catégories particulières de données à caractère personnel

Le paragraphe 1 liste les thématiques concernées

- origine raciale ou ethnique, opinions politiques ou appartenance syndicale, convictions religieuses ou philosophiques, vie sexuelle ou orientation sexuelle
- traitement des données génétiques, des données biométriques, des données de santé

et dit que les traitements portant sur ces données sont interdits.

Le paragraphe 2 mentionne les exceptions à cette interdiction, dont font partie les traitements statistiques et de recherche scientifique ou historique.

L'article 10 est relatif aux traitements portant sur les condamnations pénales et infractions

Ceux-ci ne peuvent être effectués que sous le contrôle de l'autorité publique, ou si le traitement est autorisé par le droit de l'Union ou par le droit d'un État membre qui prévoit des garanties appropriées pour les droits et libertés des personnes concernées .

Le traitement de ces données est donc autorisé, avec un encadrement strict, et possiblement, obligation d'une étude d'impact sur la protection des données.

De la donnée sensible au « jeu de données » sensible

Un jeu de données porte sur plusieurs entités du champ d'observation (toutes ou un échantillon) et rassemble plusieurs variables (identifiants, caractéristiques).

La sensibilité du jeu de données va dépendre de son contenu en termes de variables (identifiants, variables sensibles…) , de son caractère exhaustif ou non, mais aussi des possibilités de ré-identification.

Le rapprochement de deux données « non sensibles » au sein d'un même jeu de données peut apporter une information sensible (pris isolément taille et poids ne sont pas sensibles, rapprochés, ils apportent une information sur l'état de santé : obésité ou extrême maigreur).

On peut « désensibiliser un jeu de données » en réduisant les risques de ré-identification : aller de la pseudonymisation à l'anonymisation.

Différentes approches à l'Insee

Une attention particulière au respect des principes de nécessité, minimisation et proportionnalité lors de la conception de nos opérations, notamment lorsque cela implique des données sensibles ou des sujets sensibles.

Une concertation approfondie en amont de la collecte de données sensibles (par exemple TeO) ou de la construction de dispositifs potentiellement sensibles (Résil et les services d'appariement de données).

Une grille d'aide à la caractérisation de la sensibilité des jeux de données, permettant aux responsables de ces jeux de données de prendre les bonnes décisions en matière de protection informatique et d'ouverture.

La vigilance sur la diffusion des résultats (prévenir les risques de mauvaise interprétation ou détournement de message initial).

Grille d’aide à la caractérisation de la sensibilité

Qualité et sécurisation des processus sous l’angle notamment de l’intégrité des données

Protection des données individuelles, sous l’angle notamment de la confidentialité des données

Une grille en 5 niveaux

- Non cessibles à l’extérieur de l’Insee
  - Niveau maximal (accès très limités, données particulièrement protégées)
- Non cessibles à l’extérieur sauf procédures spéciales (comité du secret, CESREES...)
  - Niveau très renforcé (accès très limités, propriétaire/responsable du traitement)
  - Niveau renforcé (accès limités, autorisation par propriétaire sur profil du demandeur)
  - Niveau intermédiaire (accès possibles sur profil institutionnel)
- Pas de sensibilité particulière une fois l’embargo éventuel levé (accès public, open-data)
  - Pas de protection

Critères : présence ou non d’identifiants directs, risques de ré-identification, respect du secret statistique pour les données agrégées

Merci

Olivier Lefebvre

olivier.lefebvre@insee.fr

Insee
Mesurer pour comprendre

insee.fr le blog

Collecter et diffuser des données sensibles: Questions et exemples

Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee

26 Novembre 2025

Eric Rancourt
Statistics Canada

Plan de la présentation

- Données sensibles
- Contexte et exemples
- Approches et solutions canadiennes
  - Outil de classification de la confidentialité (OCC)
  - Cadre de nécessité et proportionnalité
  - Analyse de sensibilité
  - Éthique des données
  - Transparence
- Conclusion

La sensibilité des données

- En lien avec:
  - Le domaine en question
  - Les lois
  - La protection de la vie privée et la confidentialité
  - L’éthique et l’acceptabilité sociale
- Pas de définition claire et acceptée
- Croisement du risque et de l’impact d’un bris de protection de la vie privée ou de la confidentialité?

Contexte

- Les instituts nationaux de statistique sont réglementés par une loi, mais pouvoir n’est pas devoir
- La révolution des données a augmenté la conscience collective des données et de leur valeur
- La pandémie a agi comme catalyseur d’utilisation des données
- Les brèches dans plusieurs organisations ont agi comme frein
- Des thématiques plus précises et des questions plus ciblées amènent de nouvelles questions dans des domaines non traditionnels pour les INS

Exemples de données sensibles

- Enquête sur les tests sanguins de la COVID 19
- Impact économique des gagnants de loterie
- Composante sur la maltraitance de l’enquête sur les enfants
- Utilisation potentielle de micro-données bancaires
- Positionnement selon les téléphones cellulaires
- Moissonnage des réseaux sociaux

Note: La plupart de ces cas n’ont pas été implantés

Cycle de vie des données (modèle canadien)

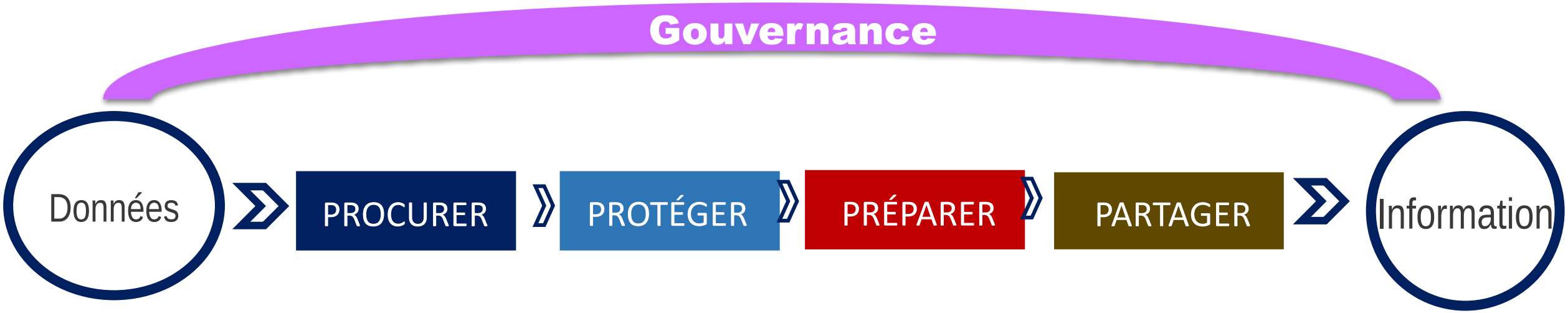

Note: *Gather-Guard-Grow-Give* en anglais

Partager: Gestion de la sensibilité

Score OCC

(Outil de Classification de la Confidentialité)

- Chaque fichier de données se voit attribuer un score de 0 à 9
- Score basé sur risque et sensibilité
- Le niveau 9 est le plus haut niveau
- Plus le niveau est élevé, plus l’accès est restreint

Cadre de Nécessité et Proportionnalité

Transparence

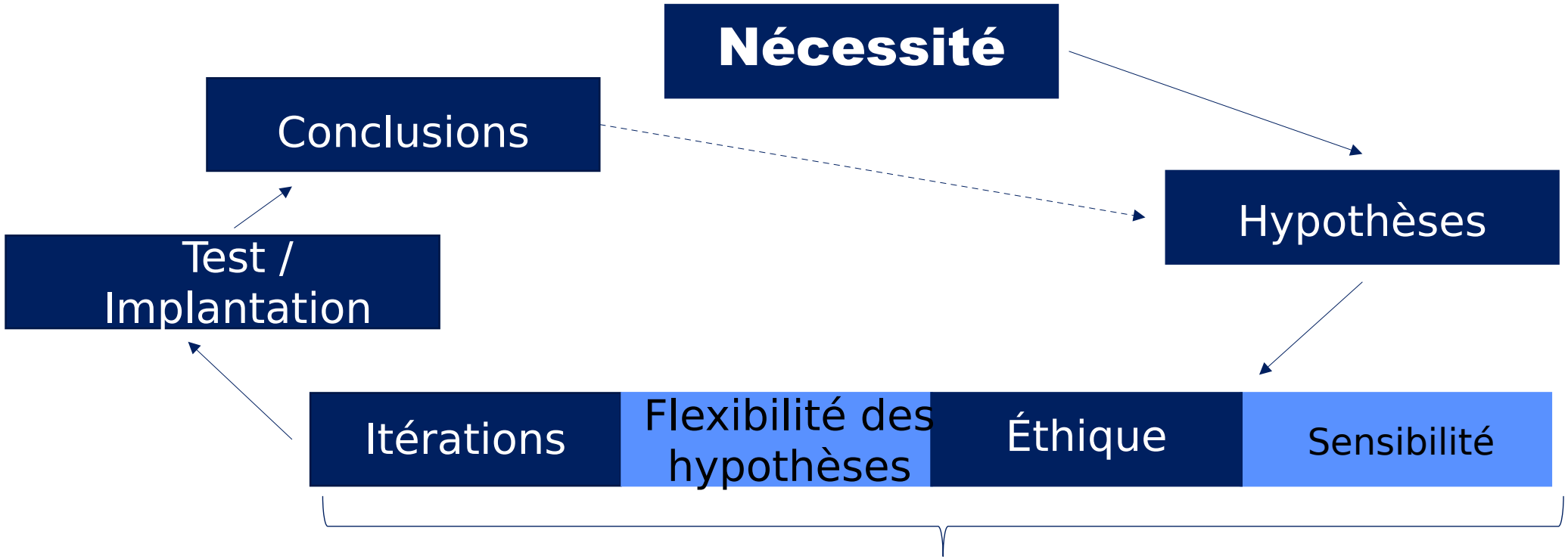

Ancré sur l’approche scientifique

1. Besoins
2. Observation
3. Hypothèses
4. Tests / Faits
5. Analyse
6. Communication
7. Itération

Procurer: Analyse de la sensiblité

Vérification de la sensibilité par la gestion supérieure

- Nécessité et bénéfices pour les canadiens
- Niveau de details et fréquence
- Quelle est la qualité? Quelles sont les alternatives?
- Y aura-t-il des appariements de données?
- Quels sont les plans de diffusion?
- Revue par des experts en éthique et protection de la vie privée

Éléments d'éthique des données de Statistique Canada

Culture

- Support de la gestion supérieure
- Culture de préservation de la vie privée
- Formation
- Vision vers la reduction et élimination du biais

Transparence

- Centre de confiance
- Information au Ministre

Processus

- Processus intégré à la collecte
- Revues de sensibilité
- Serment à Statistique Canada
- Cadre d'assurance de la qualité

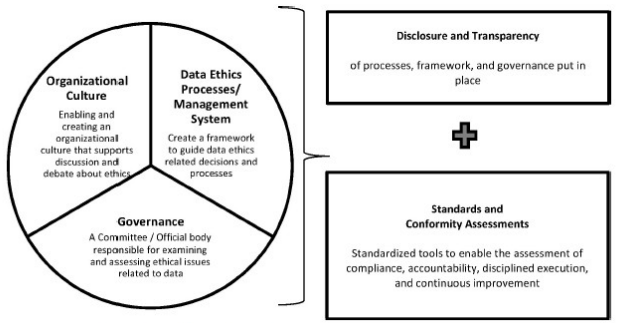

Gouvernance

- Dirigeant de l'éthique des données
- Comité interne
- Comité externe
- Secrétariat
- Approbations supérieures

Normes

- Revues de programmes qui incluent l'éthique des données
- Utilisation de normes et pratiques d'éthique des données internationales reconnues

Source: Marcovitch et Rancourt (2022)

Transparence

Un institut national de statistique est transparent lorsque:

Les approches, méthodes, décisions, et informations
(de toutes les étapes du cycle de vie des données)
sont rendues disponibles aux
utilisateurs, chercheurs, collaborateurs et citoyens

Rancourt (2019); National Academies (2022)

Conclusion

- La gestion des données sensibles recoupe plusieurs dimensions et champs d'expertise
- La transparence est nécessaire (au public l'accès aux données est régi par un modèle de transparence)
- À Statistique Canada plusieurs outils ont été développés et mis en place
- C'est l'affaire de tous et non d'un groupe ou comité:

➔ Le soucis de la sensibilité et l'éthique des données fait maintenant partie de la culture

Merci!

Eric Rancourt
eric.rancourt@statcan.gc.ca

This presentation is available in English upon request

Terrains sensibles

- Spécificités des enquêtes de l'Ined
- Données sensibles et recherche publique
- Les points d'attention lors de la conception des projets
- En guise de conclusion

JMS - Novembre 2025 Albane GOURDOL

Spécificités des enquêtes de l'Ined

- **Quelques particularités par rapport au SSP**
  - → Thématiques sensibles et jugées difficiles à mesurer scientifiquement: la fin de vie, les violences, la sexualité, les inégalités (en particulier de genre), etc
  - → Enquête auprès de populations en situation vulnérable, difficiles à interroger ou très spécifiques : sans abri, illettrés, jeunes adultes suivis par l'aide sociale à l'enfance, détenus, usagers de drogue, migrants
  - → Suivi de cohorte d'enfants

- **Des dispositifs d'enquêtes innovants, pionniers et tenant compte du caractère sensible (des thématiques et/ou des populations)**

Données sensibles et recherche - regard juridique

- **Interdiction de recueillir ou d'utiliser des données sensibles, mais encadrement spécifique pour la recherche scientifique :**
  - → Projet de recherche est justifié par l'intérêt public et autorisé par la CNIL ;
  - → Pers. concernée a donné son consentement exprès (démarche active, explicite et de préférence écrite, qui doit être libre, spécifique, et informée) ;

- **Rôle du délégué à la protection des données (DPD) pour la mise en conformité et autoriser les recherches nécessitant des données sensibles**
  - → Registre des activités de traitement (mise en ligne)
  - → Analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD)

Données sensibles et recherche - regard éthique

- **Révélation de situations ou activités illicites des enquêtés (statut migratoire, consommation ou trafic de drogues, violences, actes médicaux interdits, …) susceptible de mettre en danger les enquêtés ou leur entourage**
  - → Problèmes juridiques (obligation de signalement, secret professionnel et confidentialité)
  - → Saisie du comité d'éthique de l'Ined
    - Examen de toute question relative aux aspects éthiques de la recherche
    - Enquête sensible: quel degré d'information donner aux enquêtés?
    - Quelle est la responsabilité des enquêteurs en cas de recueil de faits susceptibles d'être délictueux?
  - → Protocole pour l'enquête fin de vie (métropole 2010, Dom 2020-2022) - double objectif:
    - Protéger les médecins et l'Ined (euthanasie)
    - Garantir l'anonymat du médecin, de la personne décédée et le secret médical

Les enquêtes prises en exemple

- **ENVIE – enquête sur la vie affective des jeunes adultes**
  → Mieux comprendre les évolutions de la vie affective et sexuelles des jeunes adultes : diversité des relations intimes, modes de rencontre, expériences du célibat, manières de faire couple, expériences propres aux personnes LGBT

- **AMP sf - assistance médicale à la procréation sans frontière**
  → Analyser les recours à l'aide à la procréation de personnes résidant en France qui se font en dehors du cadre médical ou légal français (y.c. recours à une AMP à l'étranger et réalisés en France de façon « artisanale »)

Les enquêtes prises en exemple

- **ChiPRe - Les Chinois et les Chinoises de Paris et d'Île-de-France**
  - → 1ère enquête quantitative spécifiquement consacrée à la population née en Chine et vivant en Île-de-France
  - → Comprendre leurs conditions de vie et les difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne (obtention d'un titre de séjour, conditions de logement, recherche d'un emploi, victimes de discriminations)
  - → Décrire les réseaux de relations des pers. enquêtées selon leur région d'origine en Chine

- **SENOVIE – Mobilités thérapeutiques et cancers du sein**
  - → Etudier la place du cancer du sein et de sa prise en charge dans les parcours de femmes originaires d'Afrique Subsaharienne (parcours résidentiels, professionnels, sociaux, familiaux, administratifs, migratoires)

SENOVIE

Etude exploratoire et questionnaire

- **Etude exploratoire**
  - → Comment questionner les futurs enquêtés sur un sujet délicat – l'intime (ENVIE): enquête qualitative préparatoire pour saisir les termes utilisés par les jeunes pour nommer leurs relations
  - → Comment capter les futurs enquêtés - personnes recourant à l'AMP

- **Le questionnaire**
  - → Attention sur la présentation de l'enquête aux individus concernés afin qu'ils souhaitent répondre: utiliser un concept plus large que la thématique la plus sensible
  - → Instaurer un climat de confiance pour atténuer l'aspect sensible du sujet
    - Importance de l'ordre des question: généralité, éléments biographiques, thématiques de l'enquête
    - Travail sur la formulation des questions pour recueillir des informations précises sans brusquer, heurter, en posant des questions les moins invasives possibles
    - Passation en plusieurs langues: assurer la perception des nuances

Protocole de contact et échantillonnage

- **Capter les populations difficiles à atteindre (absence de base de sondage) :**
  - → Echantillonnage innovant (Network Sampling with Memory) – ChIPRe
    - Utiliser le réseau des enquêtés en leur demandant des contacts
    - Sélectionner des « graines » aux profils démographiques, caractéristiques socio-économiques, parcours migratoires et aux origines géographiques en Chine aussi différents que possible pour accéder à des réseaux distincts (capter des personnes en situation régulières et irrégulières)

    (JMS 2022 - ChIPRe)

  - → Partenariat avec des associations – hôpitaux SENOVIE
    - Recrutement : consultations dans l'une des 4 structures partenaires de l'étude
    - Aide à établir un climat de confiance: justification scientifique, sélection des femmes en capacité émotionnelle de répondre
    - (Echantillon non probabiliste)

Rôle des enquêteurs

- **Tenir compte de leur retour d'expérience**
  - → Lors des tests
    - Perception de la thématique, compréhension des questions, de leur acceptabilité
    - Reformulation des questions lors des accompagnements, des écoutes (CATI) du déroulé des entretiens
  - → Besoin de faire évoluer l'argumentaire, le lexique des termes usités

- **Phase de formation encore plus importante que pour une enquête « classique » (concepts et non jugement)**

- **Prévoir un soutien émotionnel**
  - → Débriefing collectif - SENOVIE
  - → Recours à la psychologue de l'Ined

En conclusion

- **Des exemples parmi d'autres**
  - → Capacité à mener des terrains sensibles
  - → Besoin de précautions (juridiques, éthique, protocole de collecte)

- **Innovation permanente**
  - → Projet E-Qol-Trans: étudier la qualité de vie des personnes transgenres au cours de leur trajectoires de vie

Journées de méthodologie statistique de l'Insee 2025

Faire parler les données sensibles : exemple des données de délinquance

Samuel Givois (SSMSI)
Kevin Milin (Insee)

Insee
Mesurer pour comprendre

SSMSI
Statistique publique
de la sécurité intérieure

Contexte de création du SSMSI

À partir du début des années 2000 :

- utilisation d'un chiffre unique synthétique de la délinquance, à des fins de pilotage et de communication ;
  - adhérent à un outil de suivi statistique des crimes et délits constatés par les forces de sécurité, l'état 4001 (1972).
- mise en œuvre d'un management par objectifs.

Création du SSMSI en 2014, suite à :

1. Une mission parlementaire relative à la mesure statistique des phénomènes de délinquance et de leurs conséquences, une volonté politique de « rompre avec la politique du chiffre » émerge.
2. Une mission d'inspections générales de l'administration, de la police et de la gendarmerie nationales ainsi que de l'Insee, qui souligne la nécessité de produire des statistiques en conformité avec les normes de la statistique publique.

Les données sensibles au SSMSI

- Aux sens juridique :
  - (RGPD Article 10 -Traitement des données à caractère personnel relatives aux condamnations pénales et aux infractions)
    Le traitement des données à caractère personnel relatives aux condamnations pénales et aux infractions ou aux mesures de sûreté connexes [...], ne peut être effectué que sous le contrôle de l'autorité publique, ou si le traitement est autorisé par le droit de l'Union ou par le droit d'un État membre qui prévoit des garanties appropriées pour les droits et libertés des personnes concernées. Tout registre complet des condamnations pénales ne peut être tenu que sous le contrôle de l'autorité publique.
- … culturel : infractions en lien avec la religion, la sexualité, l'origine, etc. réelles ou supposées (en écho à l'article 9 du RGPD).
- … de la douleur associée : violences subies, blessures intimes.
- … sujet à polémique : peurs et préjugés, certitude que la situation empire, politique du chiffre.

Quelques éléments préalables sur les sources

Deux grandes sources de données :

- Administratives : issues des logiciels de rédaction des procédures, des dispositifs de déclaration en ligne (signalement, plainte), des systèmes de traitement des amendes.
  - N’est connu que ce qui l’est des forces de sécurité et dûment enregistré par elles, sensible aux orientations politiques et aux outils et pratiques de recueil.
- Enquêtes sur le vécu et le ressenti en matière de sécurité (VRS à la suite de CVS).
  - Limite les déclinaisons possibles, n’interroge pas sur les infractions en tant qu’auteur.

En résumé, des instruments de mesure imparfaits ou incomplets (mais souvent complémentaires), sur les plaintes et infractions enregistrées, la victimation ou le ressenti, et un débat public portant souvent sur la « délinquance », la « violence » ou encore les « incivilités », donc des notions agrégées aux contours vagues.

Adapter le protocole de recueil des données

Dans le cadre des enquêtes : questionnaire adapté, formulation des questions neutre et factuelle ; une partie sous casque avec CVS ; distanciation permise par le mode de collecte internet (majoritaire) avec VRS.

→ Méthode(s) : théorie des sondages, tests du questionnaire, comités (du label, scientifique, …).

→ Diffusion : sur des échantillons de taille suffisante, préciser les intervalles de confiance.

Poser les bonnes questions aux données

- Les données administratives n'informent que sur les infractions enregistrées.
- Elles portent sur des phénomènes très différents.
- Elles comportent des informations détaillées mais pour un usage administratif.
  - 107 index statistiques, plus de 20 000 natures d'infraction différentes.
- Trouver les niveaux d'agrégations pertinents sur les données individuelles.
  - Exemple : les destructions et dégradations volontaires, agrégation de délits et de contraventions.

→ Méthode(s) : analyse textuelle et classification pour constituer des groupes cohérents d'infractions enregistrées de même nature.

  - Exemple : indicateur des escroqueries.

→ Diffusion : rappeler avec précision ce qui est effectivement mesuré, ne pas agréger ce qui est sans rapport.

  - Exemple : des unités de compte différentes, comme un nombre de victimes de violence et un nombre de véhicules volés.

Réduire le risque de mauvaise interprétation

Contextualiser les résultats :

- Une évolution saisonnière (ou toute autre forme de régularité) est « normale ».
- Une évolution relative (%) élevée en partant d'un niveau faible peut être insignifiante.
- Plus de faits dans une plus grande ville s'explique en partie par sa « taille ».

→ Méthode(s) : techniques de désaisonnalisation et autres corrections, séries temporelles, processus de Markov.

→ Diffusion : au-delà du respect du secret statistique, marquer ou masquer une information qui n'en est probablement pas une, présenter des valeurs relatives (ex : nombre de cambriolages pour 1000 logements).

Exemple 1 – Les violences sexuelles ou conjugales

- Prise de conscience sociale récente.
- Un taux de dépôt de plainte très faible (<5 % pour les violences sexuelles subies).
- Les conditions du dépôt de plainte évoluent.
- Intimité et douleur des victimes, situations de danger.

Exemple 2 – Usage ou trafic de stupéfiants

- Infractions sans victimes directes.
- Enregistrement à l’initiative des forces de sécurité …
- … et sensible aux évolutions technologiques et législatives.
  - Exemple : forte hausse du nombre de mis en cause pour usage depuis la mise en place de l’amende forfaitaire délictuelle (AFD) avec des écarts marqués d’une zone géographique à l’autre.
- Mener une enquête est difficile (sur le trafic en particulier).

Exemple 3 – Lien entre « délinquance » et nationalité

- Qualité médiocre de la saisie de la nationalité dans les logiciels de rédaction des procédures.
- Pas les mêmes corrélations selon l'indicateur de « délinquance enregistrée » considéré.
- En présence de corrélation, d'autres variables exogènes fortement plausibles.
- Une infraction implique dans de nombreux cas victimes et auteurs.

Legs de diffusion

- Les données de l'État 4001 - outil statistique historique de suivi de la délinquance par le Ministère de l'Intérieur :
  - Étaient diffusées mensuellement à l'échelle départementale
  - Première diffusion avant la création du SSM ;
  - Des données brutes non fiabilisées ;
  - Des réutilisations pas toujours pertinentes ;
  - Diffusion arrêtée en 2022
    - notamment en lien avec les nouveaux produits proposés par le SSM (fiabilisés), dont une base communale/départementale de la délinquance enregistrée (2022), particulièrement documentés.

Datavisualisation pour les données territoriales : orienter la lecture

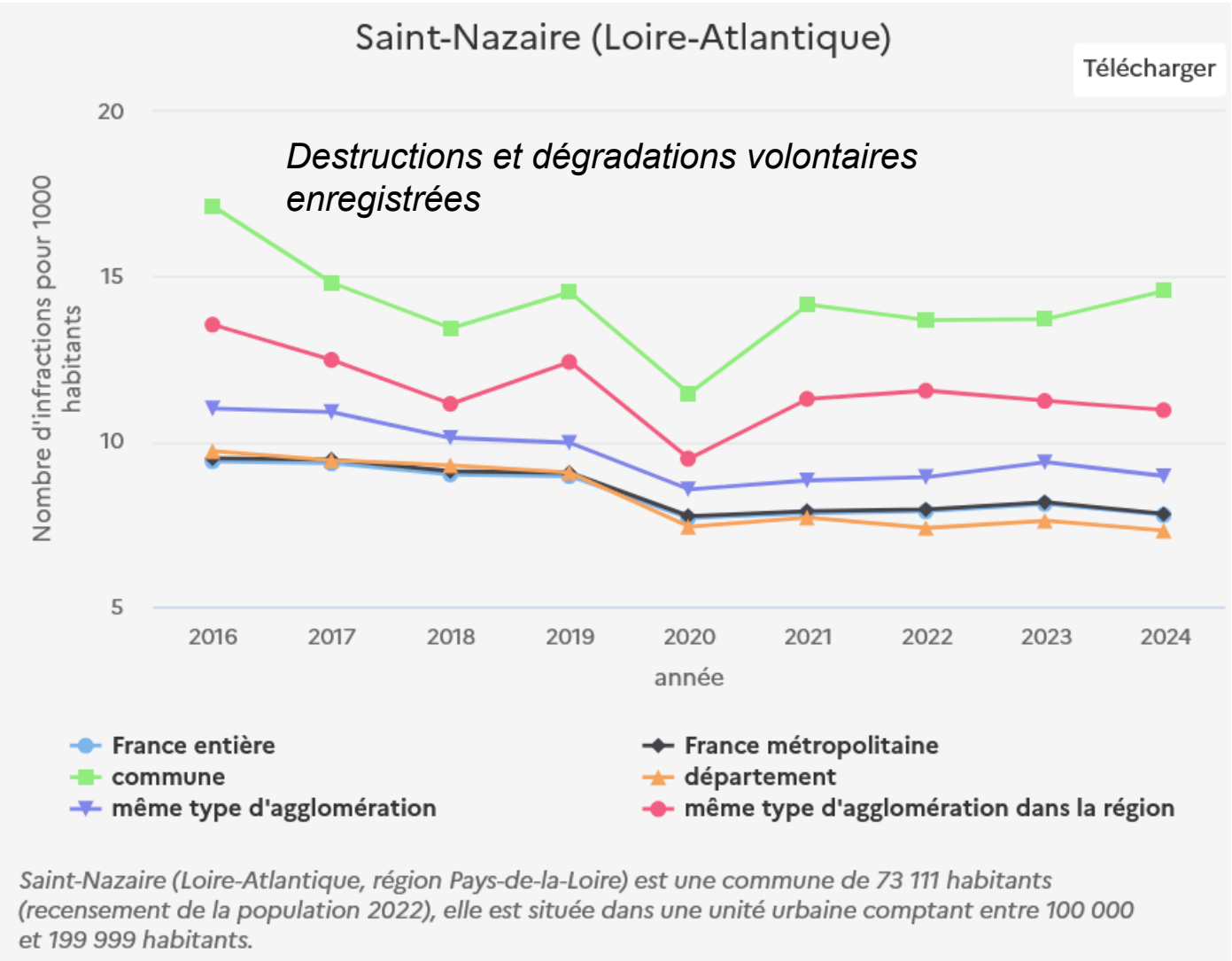

- Orienter la lecture des données.
  - Exemple : proposition de graphiques pour une commune donnée,
    - en taux, pour neutraliser l'effet taille,
    - et proposition de comparaisons avec des références pertinentes, mais standardisées.

Datavisualisation pour les données territoriales : orienter la lecture

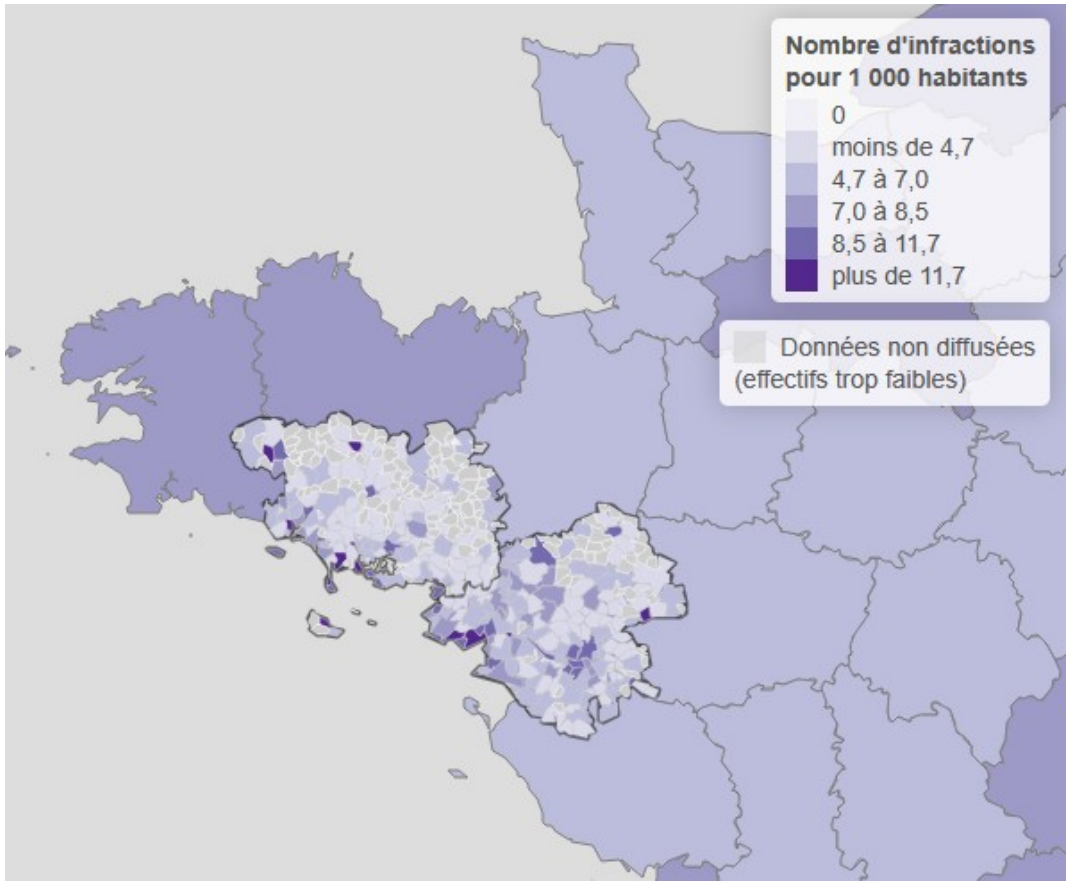

Destructions et dégradations volontaires enregistrées en 2024

- Orienter la lecture des données.
  - Exemple : proposition de cartes en taux, avec des classes construites avec des règles bien spécifiques

    → vérification de la significativité d'appartenance aux classes associées

    → permet d'éviter les comparaisons territoriales peu pertinentes.

Les données territoriales en *open data*

- Bases de données communales également ouverte en *open data*
  - Limitée aux communes qui enregistrent aucune infraction ou plus de 5 infractions trois années de suite.

    → Seuil minimal d'interprétabilité (imprécision, comportement déclaratif, … etc), qui permet d'éviter la valorisation d'à-coups non signifiants.

    → Permet également la protection du secret statistique.

Les données territoriales en *open data*

- Bases de données communales également ouverte en *open data*
  - Le SSMSI a développé une démarche pour relier les comptages communaux aux caractéristiques géo-éco-socio-démographiques des communes (→ contribution aux JMS) pour :

    → Contextualiser ses propres données (sept indicateurs).

    → Réagir aux rapprochements fallacieux (variables omises, … etc.).

La modélisation : accompagner les résultats

- Accompagner les messages : ce ne sont que des corrélations.
  - → Messages de précaution systématiquement.

- La démarche teste un très grand nombre de variables …

- … certaines sont sélectionnées et potentiellement sujettes à polémique.
  - Exemple : lien entre le nombre de vols violents sans arme par habitant dans une commune donnée, et la part d'étrangers résidant dans le bassin de vie de cette commune.
  - → Nécessite de préciser toutes les hypothèses sur les causalités pouvant expliquer l'existence de ce lien : directes, dans un sens ou dans l'autre, ou par une troisième variable inobservée.

La modélisation : accompagner les chargés d'études hors SSMSI

- Première valorisation des résultats en 2023
  - Une opération coordonnée de l'Insee sur les cambriolages de logements
    - Indicateur ressenti comme étant le moins « sensible » dans les Sed.
    - Publication simultanée de deux études nationales territoriales et de onze études régionales.

- Le SSMSI s'est impliqué tout au long de l'opération, par l'accompagnement :
  - Du groupe de travail intégrant les régions pilotes.
  - Des auteurs jusqu'à la publication (relectures et validations).
    - Respect du champ lexical, de la manière de traiter et présenter les concepts, … etc.
  - De la hiérarchie des Sed dans leur communication.

- → Homogénéité entre les publications du SSMSI et de l'Insee.

  → La reprise des médias ne peut être que meilleure.